

1431

CONSULTATION SUR PLACE

PRET

PEB

OUI

OUI

NON

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

**Le Musée de l'Imprimerie
à la Bibliothèque municipale de Lyon :
le rôle du service de la Coordination bibliographique**

Isabelle Bontemps

**Stage effectué à la Bibliothèque municipale de Lyon
du 31 août au 22 novembre 1998
sous la direction de Monique Hulvey**



1999

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Le Musée de l'Imprimerie
à la Bibliothèque municipale de Lyon :
le rôle du service de la Coordination bibliographique

Isabelle Bontemps



Stage effectué à la Bibliothèque municipale de Lyon
du 31 août au 22 novembre 1998
sous la direction de Monique Hulvey

1999

1998
JOB SF
4

SOMMAIRE

I. Le Musée de l'Imprimerie à la Bibliothèque municipale de Lyon

A. Le Musée

- 1) Naissance, statut et missions p.4
- 2) Budget et personnel p.5
- 3) Collections et animations p.5

B. Le Centre de Documentation

- 1) Collections p.6
- 2) Personnel p.6
- 3) Public p.7

II. La Coordination bibliographique et le Musée de l'Imprimerie : une coopération fructueuse

A. La formation

- 1) Les formations initiales p.8
- 2) La formation continue p.8

B. L'harmonisation du catalogue

- 1) La coordination des pratiques de catalogage p.9
- 2) L'assainissement courant de la base p.10
- 3) Le travail sur les notices du Musée de l'imprimerie p.10

C. L'intégration aux réseaux

- 1) Partenariats locaux et nationaux p.12
- 2) Projets internationaux p.13

III. Le Musée et la Bibliothèque : collaboration et perspectives

A. Projet de numérisation des fonds iconographiques

- 1) Ambitions du projet p.14
- 2) Etat des lieux p.14

B. Le Musée dans le prochain système d'information

- 1) Le prochain système d'information de la bibliothèque p.15
- 2) Les répercussions pour le Musée de l'imprimerie p.16

Conclusion p.17

Bibliographie p.18

Annexes

- 1) Le circuit du livre à la bibliothèque municipale de Lyon p.I
- 2) Exemples de notices du Musée de l'imprimerie avant correction p.II
- 3) Principaux termes retenus pour l'indexation matière (RAMEAU) p.V
- 4) Termes spécifiques maintenus en indexation libre (610) p.IX
- 5) Liste des notices d'autorités en rapport avec l'histoire et les techniques de l'imprimerie p.X

LE MUSEE DE L'IMPRIMERIE

A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON

A. Le Musée

1) Naissance, statut et missions :

Inauguré en 1964 (et justifié par la renommée de l'imprimerie lyonnaise dès la fin du XVème siècle), le Musée de l'Imprimerie a été créé par Maurice Audin qui, craignant de piloter seul cette institution, l'a dès l'origine placé sous la coupe de la bibliothèque municipale de Lyon, alors dirigée par Henri-Jean Martin. Historiquement, le Musée est donc rattaché à la bibliothèque municipale, et il est aujourd'hui encore placé sous l'autorité de Patrick Bazin. Toutefois, depuis sa création, il a pris quelque autonomie : l'actuelle directrice, Gabrielle Perrier, jouit d'une complète délégation de signature, et ne soumet à M. Bazin que les dossiers qu'elle juge particulièrement importants (cas des demandes de création de postes par exemple).

Statutairement, le Musée relève en fait de la Direction du Livre et de la Lecture, à la fois d'une façon directe par le biais des subventions du FRAB¹, et d'une façon plus indirecte, via la bibliothèque municipale de Lyon, puisque cette dernière lui reverse une partie des sommes allouées au Fonds ancien dans le cadre du pôle associé à la BnF pour l'histoire du livre et de l'édition.²

Comme tout établissement muséal, le Musée de l'Imprimerie assure des missions de conservation et de mise en valeur de l'ensemble de ses collections.

¹ C'est en partie grâce à l'aide du FRAB que le Musée a pu acquérir, en 1994, plus d'une centaine de bois gravés sur des dessins de Gustave Doré

² Depuis quatre ans, le fonds ancien reçoit en effet 150 000 francs annuels dans le cadre de ce pôle associé, et donne 30 000 francs au Musée de l'imprimerie pour ses acquisitions en histoire de l'imprimerie et de la typographie.

2) Budget et personnel :

Rattaché à la bibliothèque municipale de Lyon, le Musée de l'Imprimerie est comme elle dépendant de l'adjoint délégué aux Affaires culturelles et au Patrimoine de la ville de Lyon ; son financement est donc municipal. Son budget s'élève en 1997 à environ 3 300 000 francs, parmi lesquels plus de 2 700 000 francs sont directement gérés par la municipalité (charges salariales, entretien du bâtiment, frais d'administration générale). Le Musée gère quant à lui environ 650 000 francs, répartis entre animations, fonctionnement, investissement, enrichissement du fonds (40 000 francs) et restauration d'ouvrages. Une grande partie du temps de la directrice est donc consacré à la recherche de fonds pour financer les projets du Musée (le dernier en date étant l'édition, fin novembre 1998, d'un CD-Rom sur l'histoire de l'imprimerie).

Le Musée emploie une douzaine de personnes (7 gardiens de bâtiment et de musée, une chargée de communication, un responsable d'atelier typographique, deux emplois-jeunes, une bibliothécaire) et fait appel par ailleurs à une douzaine de vacataires conférenciers et animateurs d'ateliers. La directrice souhaiterait renforcer cette équipe relativement réduite par l'embauche d'un assistant de conservation.

3) Collections et animations :

Situé dans le 2^{ème} arrondissement de Lyon (rue de la Poulallerie), dans un bâtiment du XV^{ème} siècle, le Musée de l'Imprimerie abrite une grande variété de documents : livres (dont 18 incunables), estampes, matrices d'impression (cuires et bois gravés), diverses machines à imprimer du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècles, et matériel d'imprimerie (le Musée possède en particulier le matériel typographique de l'imprimerie Audin)...

Pour assurer la mise en valeur de ces fonds très riches, le Musée propose à la fois des visites commentées (notamment en direction des scolaires), des conférences, des ateliers (lithographie, calligraphie, gravure sur bois, création de maquette de livre, écriture), et des expositions qui connaissent un réel succès. Ces expositions temporaires sont par ailleurs l'occasion de tisser des liens avec des partenaires locaux (musée des Beaux-Arts pour l'exposition Raoul Dufy, février-avril 1999), nationaux (BHVP pour les

Didot, octobre-décembre 1998) ou encore internationaux (Goethe Institut pour l'Oeuvre gravé de Horst Janssen, octobre-novembre 1997).

B. Le Centre de Documentation

1) Collections :

Depuis la création du Musée, un fonds documentaire et iconographique considérable a été réuni, constitué d'ouvrages de référence sur l'histoire e l'imprimerie, du livre et de la papeterie (environ 3 000 ouvrages), d'une centaines de périodiques, de documents techniques, de diapositives (près de 1 500), de bois et de cuivres gravés, et surtout de fonds d'archives qui ont été légués au Musée. On peut citer en particulier le fonds Audin, qui contient des archives « d'entreprise », des spécimens de travaux, 1 700 ouvrages édités par Marius Audin ou encore les propres écrits de l'imprimeur. Le Centre de Documentation conserve aussi un fonds Bargilliat (sur les techniques de l'imprimerie), un fonds Ranc (sur les industries graphiques), un fonds Moyroud... La photocomposition, épisode-clé de l'histoire de l'imprimerie, est enfin extrêmement bien représentée.

Depuis quatre ans, le budget d'acquisition octroyé dans le cadre du pôle associé à la BnF pour l'histoire du livre et de l'édition (cf. supra) permet de conduire une politique d'achat cohérente, et d'enrichir ces collections uniques.

2) Personnel :

Le Centre de Documentation est placé sous la responsabilité scientifique d'un documentaliste (ancien imprimeur), spécialiste des techniques graphiques des XIXème et XXème siècles. Ce documentaliste est présent deux jours par semaine, et rémunéré en honoraires. Travaillent également pour le Centre de Documentation un emploi-jeune chargé de la photographie et la bibliothécaire qui dirige le Musée. Il ne s'agit donc en aucun cas, on le voit, d'une véritable équipe, mais les moyens alloués ne permettent pas actuellement de faire mieux.

3) Public :

Un temps promis à devenir une véritable bibliothèque, le Centre de Documentation a été avant tout conçu comme un outil de travail à disposition des bibliothécaires. Ceux-ci ne s'affairent d'ailleurs pas à promouvoir leurs collections documentaires, dans la mesure où ils sont assez rapidement débordés par les demandes. Ouvert les jeudis et vendredis (jours de présence du documentaliste) sur rendez-vous, le Centre de Documentation accueille un public varié : étudiants, chercheurs, universitaires, graphistes... Depuis quelque temps (et sans doute est-ce une tendance qui se dessine) le Centre de Documentation du Musée un nombre croissant de personnes issues du monde de l'édition, qu'il s'agisse d'éditeurs de livres ou de CD-Roms. Les demandes adressées au Centre de Documentation proviennent d'un public largement international (une douzaine de pays sont représentés), et s'élèvent, en cumulant fax, courrier, téléphone et Internet, à environ 600 sollicitations annuelles.

LA COORDINATION BIBLIOGRAPHIQUE ET LE MUSEE DE L'IMPRIMERIE : UNE COOPERATION FRUCTUEUSE

Le service de la Coordination bibliographique est, au sein de la bibliothèque municipale de Lyon, un service transversal³ qui assure la gestion du catalogue informatisé, dans l'optique de faciliter l'accès du public à l'information. Depuis la départementalisation de la Part-Dieu, il est aussi chargé de l'indexation et de l'exemplarisation des documents destinés aux annexes, au département Jeunesse et au bibliobus. Il est composé de 8 personnes (3 temps complets dont le chef de service, deux 80%, deux temps partiels, un emploi-jeune).

A. La formation

1) Les formations initiales :

Le service de la Coordination bibliographique propose continuellement des formations : éventuellement externes (étudiants, stagiaires, bibliothécaires), mais principalement internes : collègues des annexes, et surtout personnel engagé pour la rétroconversion. Chaque année en effet, la Coordination bibliographiques consacre près d'un mois à enseigner toutes les règles du catalogage à ce personnel, régulièrement renouvelé, chargé de la saisie informatique rétrospective du catalogue général.

C'est donc tout naturellement que le documentaliste du Musée de l'imprimerie a été formé, en 1993, aux commandes Geac et aux grandes lignes d'Unimarc.

2) La formation continue :

La Coordination bibliographique offre aussi au personnel interne des formations « à la demande », qui portent selon les besoins sur le catalogage, le format Unimarc, l'indexation Rameau ou encore sur les outils bibliographiques. Par ailleurs, dès que l'occasion se présente, l'utilisation d'outils autres (Web notamment) est

³ Cf. Annexe n°1 : Le circuit du livre à la bibliothèque municipale de Lyon.

systématiquement abordée. Lors de mon stage, les formations dispensées portaient sur la création de notices d'autorité. Le concept des autorités, relativement nouveau pour le personnel⁴, suscite curiosité et intérêt, d'autant plus (et c'est sur ce point que la Coordination bibliographique met l'accent lors des formations) que la création d'autorités sera obligatoire dans le prochain système d'information... Mais plus que d'une obligation « technique », c'est d'une volonté affichée qu'il s'agit : le recours aux autorités reste le moyen le plus efficace d'assainir la base de façon fiable, tout en offrant aux catalogueurs une vision globale et cohérente du catalogue sur lequel ils travaillent. Deux départements (Documentation régionale et Civilisation) sont donc venus se former à cette opération.

Enfin, par-delà la formation proprement dite, le service de la Coordination bibliographique constitue avant tout, dans la bibliothèque, un partenaire et un conseiller : c'est à lui qu'on s'adresse en cas de problèmes rencontrés pour le catalogage ou le prêt, c'est à lui qu'on demande des informations sur les tendances de la normalisation, c'est avec lui encore qu'on bâtit des projets de bases de données ou de catalogage particulier...

B. L'harmonisation du catalogue

1) La coordination des pratiques de catalogage :

C'est là l'une des missions fondamentales de ce service, rebaptisé en 1997 Coordination bibliographique (au lieu de Base bibliographique) dans le souci justement de souligner ce rôle précis. Dans un établissement de taille aussi importante (près de 350 employés), il est absolument nécessaire que chacun n'agisse pas à sa guise sans se préoccuper de la façon de procéder des départements voisins. Le service de coordination bibliographique a donc pour tâche d'éviter une hétérogénéité dommageable à la cohérence de la base, et s'y emploie en diffusant largement normes et conseils, ainsi que, on l'a vu, en dispensant des formations.

⁴ Si la notion est « dans l'air » depuis près de deux ans, elle n'est encore quasiment pas mise en pratique...

2) L'assainissement courant de la base :

Parmi les activités courantes du service de la Coordination bibliographique, une tâche importante consiste à contrôler que le chargement des requêtes adressées à la BnF s'est effectué correctement. En effet, c'est seulement un catalogage minimal qui est fait par les acquéreurs de la bibliothèque : une notice plus complète, fournie par la BnF (au prix de 2 francs l'unité), « écrase » ensuite la notice minimale dans le module de catalogage. Toutefois, certaines d'entre elles restent bloquées, en raison de pratiques de catalogage différentes à la BnF et à la bibliothèque municipale de Lyon : c'est alors au service de la Coordination bibliographique de procéder aux corrections nécessaires afin que les notices ne restent pas en travail.⁵

La constitution des fichiers d'autorités est également un moyen tout à fait important d'assainir la base en harmonisant les vedettes, et cette activité représente actuellement près de 30% du temps de travail du personnel sur le catalogue⁶. Ce sont prioritairement les auteurs qui sont traités (personnes physiques et collectivités), mais peu à peu les matières (auteurs, noms communs ou noms géographiques) se voient aussi attribuer des notices d'autorités.

Le nettoyage de la base se fait aussi systématiquement (lorsque le travail d'indexation le permet) par la suppression des notices sans exemplaire et l'élimination des doublons. Enfin, lors de l'indexation Dewey des ouvrages des annexes, du bibliobus et du département Jeunesse, la Coordination bibliographique procède systématiquement à un contrôle de cohérence avec ce qui est déjà catalogué. Autant de précautions et de tâches qui contribuent à harmoniser le catalogue, dans le but de le rendre le plus efficace possible, pour le personnel comme pour les lecteurs.

3) Le travail sur les notices du Musée de l'imprimerie :

Le catalogage des documents accumulés au Centre de Documentation a été entrepris depuis une dizaine d'années ; ce catalogage informatisé a débuté sur le système

⁵ Par exemple, parmi les erreurs les plus fréquentes, on peut citer l'une des principales, l'« erreur 410 » : dans ce champ, il faut remplacer le numéro attribué par la BnF à la collection par le titre de la collection.

⁶ A la coordination bibliographique, le temps de travail et de gestion du catalogue se répartit approximativement ainsi : 50% pour l'indexation, 30% pour les notices d'autorités, 10% pour la suppression de notices et 10% pour le traitement des doublons.

Micro-Isis, d'une part car cela pouvait être fait gratuitement, d'autre part car le musée bénéficiait pour ce faire du soutien logistique et bibliographique d'une équipe du CNRS travaillant à Grenoble. Le projet de numériser le fonds iconographique a ensuite fait naître celui d'intégrer le catalogue du Musée au catalogue Geac de la bibliothèque⁷. La base du Musée a alors été scindée en deux, ce qui a trait aux images restant dans Isis et les notices de monographies et de périodiques rejoignant Geac.

Ceci n'a évidemment pas eu lieu sans poser quelques problèmes : le premier vient de ce que dans Isis l'indexation matière se faisait en langage naturel... Le second, directement lié au précédent, s'est produit lors de la conversion des données : les termes indexés ont été transférés dans le champ 610 (indexation libre, antérieure à Rameau), mais entrés tantôt « en continu » (un long 610 unique), tantôt en autant de 610 que de termes indexés, tantôt encore des deux façons différentes...⁸

Toutes ces notices, stockées dans un fichier temporaire, doivent donc être corrigées dans deux directions : vérification du respect du format Unimarc (présence des « bons \$ »), et structuration, si possible, de l'indexation matière en conformité avec le répertoire RAMEAU. Mon travail, qui a porté uniquement sur les monographies (« livre » en 204) a donc consisté à rétablir la syntaxe Unimarc dans les zones où c'était nécessaire :

Zone ou bloc	Corrections apportées
200	Intercalation de \$e entre le titre et le sous-titre, ajout de \$f et \$g.
210	Ajout de \$b pour l'adresse de l'éditeur, de \$f pour l'adresse de l'imprimeur, de \$h pour la date d'impression.
215	Correction de la syntaxe : (50 p. et non 50 pp., 20 cm et non 20 cms...).
225	Ajout des indicateurs.
3XX	Ajout des indicateurs.
501	Suppression de cette zone (antérieurement destinée à l'élaboration de

⁷ La quête du catalogue unique n'était pas encore abandonnée... On s'orienterait aujourd'hui davantage vers la participation à un réseau (qui préserverait plus finement les spécificités du Musée) que vers l'intégration « forcée » au catalogue d'un établissement distinct.

⁸ Cf. Annexe n°2 : Exemples de notices du Musée de l'imprimerie avant correction.

Zone ou bloc	Corrections apportées
	bibliographies).
610	Structuration en RAMEAU (606, 607), indexation en 600, 601, 602, 605 après vérification des autorités, maintien en 610 des termes très spécifiques. ⁹ Lien éventuel aux autorités existantes.
7XX	Ajout de \$4 et du code de fonction pour les co-auteurs et auteurs secondaires, vérification de la présence des \$a, \$b.
905	Re-numérotation de cette zone en 830 (note du catalogueur).

Au gré de mes incursions dans le catalogue, j'ai procédé quand je l'ai pu à une harmonisation des formes rencontrées, quelquefois en soulignant l'intérêt de créer une autorité, puis en effectuant les liens nécessaires entre notice d'autorité et notices bibliographiques.

Au cours de mes douze semaines de stage, j'ai pu corriger (puis valider) l'ensemble des notices concernant les livres stockées dans le fichier temporaire. A mon départ, il restait encore 151 notices (de revues, dossiers, périodiques, articles ou illustrations) du Musée de l'imprimerie en attente de traitement.

Combien?

C. L'intégration aux réseaux

1) Partenariats locaux et nationaux :

Le service de la Coordination bibliographique est hautement conscient de l'intérêt et de la nécessité de participer aux multiples réseaux qui voient le jour, tant pour faire connaître ses fonds que pour bénéficier des compétences et des richesses extérieures. Au niveau régional, la bibliothèque municipale de Lyon participera, dès le remplacement du système, au projet Cible mis sur pied par les universités et les institutions lyonnaises. Son catalogue sera à ce titre interrogeable à distance, aux côtés de ceux de Lyon 2, Lyon 3...

⁹ Cf. Annexe n°3 : Termes spécifiques maintenus en indexation libre (610).

sur le serveur Web de Cible. Au niveau national, la bibliothèque participe aussi naturellement au Catalogue Collectif de France.

2) Projets internationaux :

Compte tenu de sa taille et de ses richesses, la bibliothèque municipale de Lyon prend part également à des projets d'envergure internationale ; ainsi, elle fournit un certain nombre de notices (issues des départements Arts et Littérature essentiellement) à la base de données RLIN (Research Libraries Information Network)¹⁰, en échange de quoi elle bénéficie des services proposés par RLG (Research Libraries Group) et surtout a droit à un certain nombre de consultations de la base ainsi qu'à la possibilité de récupérer des notices.¹¹

Divers autres projets de coopération sont également à l'étude ou en cours (par exemple le projet européen DEBORA, Digital access to books of Renaissance).

¹⁰ Ce sont tout particulièrement les notices du fonds chinois qui les intéressent, notices qui ont déjà été en partie livrées.

¹¹ La bibliothèque municipale de Lyon participe à RLIN, mais n'en est pas membre, d'où quelques limitations dans les consultations et les récupérations.

LE MUSEE ET LA BIBLIOTHEQUE : COLLABORATION ET PERSPECTIVES

A. Le projet de numérisation des fonds iconographiques

1) Ambitions du projet :

Au-delà du catalogue, la collaboration entre la bibliothèque municipale de Lyon et le Musée de l'imprimerie est tangible en ce qui concerne la valorisation des richesses iconographiques ; la bibliothèque a donc entrepris de numériser ses fonds iconographiques, des cartes postales de la Documentation régionale aux photographies de l'artothèque, en passant par les enluminures du Fonds ancien et les trésors du Musée de l'imprimerie. Le financement de ce projet provient exclusivement du budget de la bibliothèque. Après un début de numérisation sur Taurus qui n'a jamais vraiment bien fonctionné (le travail sur près de 1 000 images a finalement été perdu), c'est le logiciel Transvision qui a été adopté depuis plus de deux ans pour élaborer la Base enluminures. En ce qui concerne le Fonds ancien, les estampes puis les illustrations de livres devraient succéder aux enluminures. Après avoir un court moment envisagé de concevoir une unique base d'images, l'idée est désormais de mettre sur pied diverses bases de données iconographiques, interrogeables dans le prochain système d'information par une requête Z 39.50.

De son côté, le Musée de l'imprimerie ne souhaite rien moins que numériser, à terme, l'ensemble de ses collections. La priorité est d'abord évidemment donnée aux documents que le Musée est le seul à posséder, et l'originalité pèse davantage que l'ancienneté.

2) Etat des lieux :

Le projet suit lentement son chemin ; à l'heure actuelle, les documents iconographiques numérisés accessibles au public se résument à la Base enluminures (consultable en ligne) et aux expositions virtuelles organisées régulièrement sur le site

Web de la bibliothèque. Deux autres collections ont été numérisées, mais ne sont pas encore rendus publics pour des raisons de droit essentiellement : les oeuvres de l'artothèque, et un fonds d'affiches de la fin du siècle dernier. La lenteur dans la mise en œuvre de ce projet s'explique essentiellement par le manque de personnel : si la bibliothèque possède désormais un équipement performant, elle manque de moyens humains pour cataloguer et indexer les images numérisées.

Compte tenu du retard accumulé, le Musée a profité de l'occasion de l'élaboration du CD-Rom sur l'histoire de l'imprimerie pour investir dans un appareil photographique numérique : comme pour la Base enluminures, les clichés ainsi obtenus sont exploitables pour une consultation à l'écran (ils ne sont pas destinés à l'édition). Les 400 images légendées seront stockées sur une base Access que fournira la bibliothèque municipale.

B. Le Musée dans le prochain système d'information

1) Le prochain système d'information de la bibliothèque :

Le noyau bibliothéconomique du système d'information à venir a été conçu par la société québécoise Best-Seller, et est enrichi d'applications offertes par divers autres outils, tels que Dip Maker pour la gestion des documents numériques ou Knowledge Broker (nom de la passerelle multibases). Le public aura accès à une page Web qui le mènera à son gré dans l'OPAC (catalogue élargi), dans les bases de données existantes (base Enluminures ou Auteurs régionaux par exemple), dans le réseau de CD-Roms ou encore dans Internet. Cette dernière possibilité est à souligner : il s'agit d'une sélection de ressources en ligne (qui pourrait être baptisée Annuaire Internet), cataloguées et indexées sommairement, sur lesquelles le lecteur pourra effectuer des recherches. Plus globalement, à partir d'une seule requête, une notice multimédia donnera accès aux références bibliographiques et, en activant les zones cliquables, aux documents numérisés ou aux sites Web. On pourra donc aisément rechercher à la fois dans des bases

catalographiques (catalogue élargi de la BM et catalogues Z 39.50) et dans des bases de données, locales ou distantes (via Internet), sélectionnées.

Le renouvellement du système d'information, qui devait être achevé au cours du premier semestre 1999, a pris très peu de retard : la première partie (à savoir la bibliothéconomie) sera en fait mise en place en mai 1999, puis le réseau multimédia sera à son tour installé. La migration durera vraisemblablement jusqu'en 2000, date à laquelle il n'y aura alors plus qu'un seul système.¹²

2) Les répercussions pour le Musée de l'imprimerie :

C'est la bibliothèque municipale qui a effectué le choix du nouveau système. On touche là un point assez caractéristique : le rattachement du Musée à la bibliothèque lui permet certes de bénéficier d'outils et de compétences (notamment celles du service de la Coordination bibliographique) remarquables, mais le prive d'un peu d'autonomie, ou du moins de pouvoir de décision. D'un point de vue matériel, c'est la ville de Lyon qui va prendre en charge l'équipement informatique nécessaire à l'installation du nouveau système rue de la Poulallerie. La bibliothèque municipale quant à elle assurera la formation du personnel aux nouvelles commandes de catalogage.

Les fonctionnalités du nouveau système présentent évidemment de grands avantages pour le Musée : les fonds iconographiques numérisés seront aisément consultables, tandis que les ressources électroniques déjà sélectionnées (cf. la page de liens sur le site du Musée) seront intégrées à l'annuaire Internet.

¹² Dans le module d'acquisition, les deux systèmes cohabiteront de janvier à mai 1999.

CONCLUSION

Le service de la Coordination bibliographique tient une place tout à fait fondamentale : à la fois formateur, conseiller et partenaire, il est le pivot de la bibliothèque en matière de normes, de catalogage, de réflexion bibliographique. Le chef de ce service participe activement au choix et à la préparation du nouveau système d'information, et fait son possible pour que la migration soit pour tous la plus facile possible. La Coordination bibliographique jouera probablement un rôle important dans la transition entre les deux systèmes informatiques : là encore, elle fournira information et formation.

Les principales tâches à venir du service sont d'ores et déjà identifiables : formation du personnel de la bibliothèque au nouveau système bien sûr, mais aussi, plus que jamais, nettoyage de la base. Le remplacement du système d'information devrait en effet faire passer le nombre de notices bibliographiques de 400 000 actuellement à plus d'un million, sans compter l'arrivée imminente de la bibliothèque des Jésuites. L'assainissement sera d'autant plus nécessaire que les fonds rétroconvertis (adjoints au catalogue lors du changement de système) résultent de multiples strates de catalogage, et que la cohérence et l'harmonie sont loin d'être acquises... Enfin, dans un système résolument multimédia et fortement axé sur les ressources électroniques, les personnels des départements seront amenés à cataloguer les ressources en ligne qu'ils proposeront, dans un cadre que la Coordination bibliographique devra aider à définir.

C'est pourquoi, dès à présent, le service de la Coordination bibliographique réfléchit aux diverses questions qui se posent quant au catalogage de ces documents qu'il n'est pas possible de tenir en main, et se tient au courant des recherches des divers groupes de travail sur ce sujet ; citons en particulier la réflexion conduite par l'AFNOR sur « la modélisation des entités bibliographiques », qui se propose entre autres de « rendre compte plus efficacement des documents non imprimés », en établissant « un répertoire des entités bibliographiques issu de la déconstruction des référentiels existants, et du dépassement de la dichotomie accès / description ». Un vaste et riche programme pour la Coordination bibliographique...

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque municipale de Lyon. *Livret d'accueil, 1998-1999*. 1998, 33p.

Bibliothèque municipale de Lyon. *Rapport d'activité 1997*. 1998, 16p.

LETURQ, Sandrine. *Bibliothèque municipale de Lyon. Annexe de la Condition des Soies (9 septembre - 29 novembre 1997)*. ENSSIB, 1998. 19p.

LIOETHIN, Florence. *Base bibliographique de la bibliothèque municipale de Lyon (formation post recrutement en qualité d'assistant qualifié de conservation, 11 juillet - 22 août et 16 août - 26 août 1994)*. Bibliothèque municipale de Lyon, 1994, 20p.

Musée de l'imprimerie et de la banque. *Musée de l'imprimerie de Lyon*. 1998, [8p.]

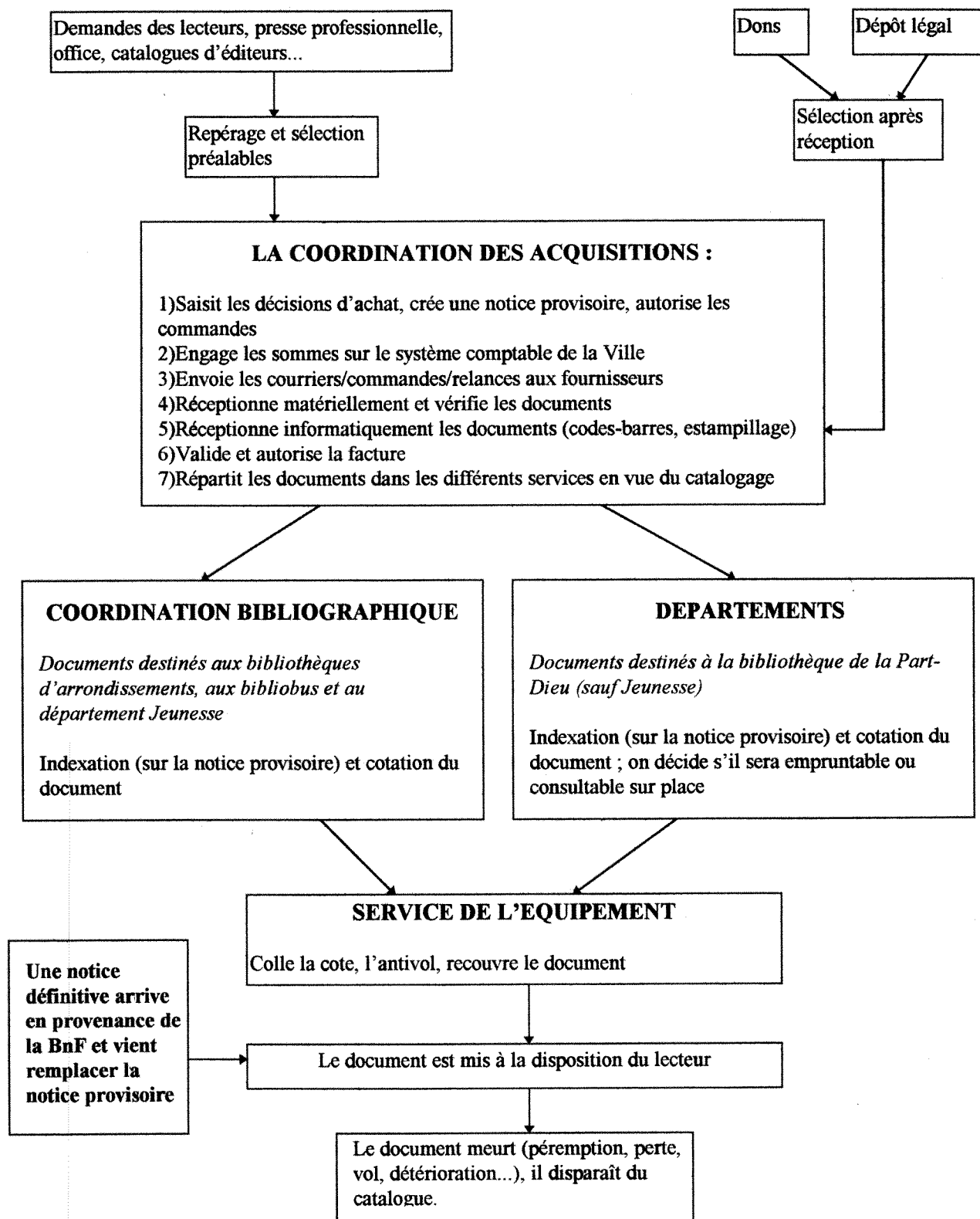
TARANSAUD, Christophe. *Bibliothèque municipale de Lyon. Service général (2 septembre - 23 novembre 1997)*. ENSSIB, 1998. 25p.

Site Web de la bibliothèque : <http://www.bm-lyon.fr>

Site Web du musée : <http://www.bm-lyon.fr/musee/imprimerie.htm>

ANNEXES

Annexe n°1 :
Le circuit du livre à la bibliothèque municipale de Lyon



Et si on le rachetait...

Annexe n°2 :
Exemples de notices du Musée de l'imprimerie
avant correction

75 PART DIEU FONDS ZERO BASBIB CATALO 09-11-98 16:17
c:NNB grp:BIBLIO utl:BONTEMPS niv:5

e : AVA Parm A: NNB Parm B:
: 371140

00371140 MAI. MON °Exe8 Niv:5 grp:BIBLIO

3L : Encod: Typnot: a Nivbib: m ISBD: Pos019:

001 BmLy00371140X

002 %amue00001567

200 1 %aJean Gutenberg premier maître imprimeur%a faits & discours les plus dignes d'admiration, & sa mort

204 %aLIVRE

210 %aGeneve%acFick (Jules Guillaume)%cd1858%aGeneve%gFick (Jules Guillaume)%cd1858

215 %ae? pp.%cd111.%cd19.5 x 29.5 cms

201 %aimprimeurs - Gutenberg

210 %aGUTENBERG Jean (1397-1468)%aBADE Josse (1462-1535)%aimprimerie - invention%aatelier d'imprimerie%aAllemagne%axVe

700 1%aDINGELSTEDT Fr

702 1%aREVILLOD Gustavetrad.

075 PART-DIEU FONDS ZERO

ch:NNB grp:BIBLIO

utl:BONTEMPS

BASBIB CATALO 09-11-98 16:01

niv:5

dre : SUI Parm A: NNB Parm B:

: : 372178

3:00372178 MAI. MON °Exe8

Niv:5 grp:BIBLIO

SEL : Encod: Tynnot: a Nivbib: m ISBD: Pos019:

001 BmLy003721781

002 ramus00001869

200 l Histoire du livre en France depuis les temps les plus recules
jusqu'en 1789Troisieme partie: etudes bibliographiques sur les
imprimeurs et libraires de Paris les plus celebres. Les Estienne
1502-1664 et leurs devanciers depuis 1470

204 LIVRE

210 Paris 13 et 17 galeries d'Orleans Palais-Royale Dentu (E.)
1864 Paris Thunot (E.) 1864

215 xii + 353 pp. 11 x 18 cms

501 Histoire du livre

610 ABADÉ Josse (1462-1535) BONHOMME Pasquier ESTIENNE Antoine
ESTIENNE Charles ESTIENNE Francois II ESTIENNE Henri ESTIENNE
Henri II ESTIENNE Henri IV ESTIENNE Paul ESTIENNE Robert I
ESTIENNE Robert II ESTIENNE Robert III MARCHAND Prosper PETIT
Jehan REGNAULT Francois AVERARD Antoine (1452-1513) imprimerie
edition histoire France XVVe XVIe XVIIe

700 WERDET Edmond

905 CM/0494

#075 PART-DIEU FONDS ZERO

ech:NNB grp:BIBLIO

utl:BONTEMPS

BASBIB CATALO 09-11-98 15:56

niv:5

ndre : SUI Parm A: NNB Parm B:

le : 384060

NB:00384060 TRAV. MON °Enr,Exe8

Niv:5 grp:BIBLIO

ABEL : Encod: Typnot: a Nivbib: m ISBD: Pos019:

001 BmLy003840604
002 %amu=00000915
200 1 %aGutenberg et l'imprimerie typographique
204 %aLIVRE
210 %aFarie%ccJousset (G.) Imprimerie administrative [8 rue de
Furstenberg] %d1876
215 %a56 p. %dIn-8
501 %aImprimeurs - Gutenberg
510 %aGutenberg%bJean
510 2 0 %aImprimerie
510 3 0 %aOrigines
510 4 0 %aAllemagne
510 5 0 %aXVe
700 1 %aAlary%bJacques
905 %cM/0114/16

Annexe n°3 :
Principaux termes retenus pour l'indexation matière
(RAMEAU)

Abécédaires	Carrières**Exploitations minières
Affiches	Cartes à jouer
Almanachs français	Cartes postales
Alphabet	Cartographie
Amidon	Censure
Aquatinte	Chiffres romains
Arts graphiques	Chinois (langue)**Ecriture
Ateliers d'imprimerie = voir	Chromolithographie
Imprimeries	Clichés (arts graphiques)
Autochromes	Codes typographiques
Autographes	Colloïdes
Avant-garde (esthétique)	Colorimétrie
Bandeaux (imprimerie) = voir	Colporteurs et colportage
Ornements typographiques	Composeuses
Banques	Composition automatique**Industries
Bible	graphiques
Bible à 42 lignes = voir Bible de	Composition**Industries graphiques
Gutenberg	Contrefaçon
Bible de Gutenberg	Coquilles (typographie) = voir Errata
Bible Versions polyglottes	Couleur dans la publicité
Bibliographie	Couleur en cartographie
Bibliographie matérielle	Dépôt électrolytique
Bibliologie	Droit d'auteur
Bibliophilie	Ecriture**Matériel et instruments
Bibliothéconomie	Ecriture antique
Bibliothèques	Ecriture capitale
Bilboquets (imprimerie) = voir	Ecriture capitale romaine
Publications éphémères	Ecriture cunéiforme
Billets de banque	Ecriture cursive
Bois gravé = voir Gravure sur	Ecriture gothique
bois	Ecriture humanistique
Bronze	Ecriture manuelle
Calendrier républicain	Ecriture manuscrite = voir Autographes
Calligraphie	Ecriture minuscule caroline
Calligraphie chinoise	Ecriture pictographique
Caoutchouc	Ecriture rustique
Capitale romaine = voir Ecriture	Ecrivains
capitale romaine	Editeurs
Caractères d'imprimerie	Edition électronique
Caractères	Edition musicale = voir Musique**Edition
d'imprimerie**Caractères non	Edition**Marques de commerce
latins	Editions populaires

Electrophotographie = voir
 Photographie kirlianienne
 Emballages
 Encre d'imprimerie
 Encyclopédies et dictionnaires
 Enluminure
 Errata
 Estampe en couleurs
 Femmes imprimeurs
 Fibres
 Filigranes (papeterie)
 Flexographie
 Fluorescence
 Fonderie
 Fonderies**Appareils et matériel
 Fondateurs
 Galvanoplastie = voir Dépôt
 électrolytique
 Gazette (la)**Périodique
 Gélatine
 Graveurs
 Gravure
 Gravure à l'eau forte
 Gravure au burin
 Gravure au lavis = voir Aquatinte
 Gravure en couleur = voir
 Estampe en couleurs
 Gravure en taille-douce
 Gravure sur bois
 Gravure**Technique
 Héliogravure
 Hiéroglyphes
 Humidité
 Illustration des livres
 Images d'Epinal
 Images, traitement des
 Impression en couleurs
 Imprimerie nationale
 Imprimerie royale (France)
 Imprimerie**Argot
 Imprimerie**Correction des
 épreuves
 Imprimerie**Droit**France**Lé
 gislation**19^e siècle
 Imprimerie**Epreuves
 Imprimerie**France**Lyon
 (Rhône)**Histoire
 Imprimerie**Histoire
 Imprimerie**Histoire**Origines et
 antécédents
 Imprimerie**Industrie et commerce = voir
 Industries graphiques
 Imprimerie**Spéimens
 Imprimerie**Statistiques
 Imprimerie**Technique
 Imprimerie**Terminologie
 Imprimeries
 Imprimeries**Machines et matériel
 Imprimeurs**Conditions sociales
 Incunables
 Industries graphiques
 Infographie
 Initiales
 Initiales**Manuscrits
 Innovations
 Jeux de caractères (informatique)
 Journaux**Illustrations
 Journaux**Mise en pages et typographie
 Lecture
 Lecture à haute voix
 Liberté de la presse
 Libraires
 Librairie
 Librairie**Colportage, souscription, etc.
 Librairie**Marques de commerce
 Librairies
 Librairies d'occasion
 Linotype
 Lisibilité (écriture manuelle)
 Lisibilité (imprimerie)
 Lithographie
 Lithographie**Technique
 Littérature de colportage
 Littérature pour la jeunesse
 Livres
 Livres d'artistes
 Livres d'emblèmes
 Livres de poche
 Livres et lecture
 Livres illustrés
 Livres prohibés
 Livres xylographiques
 Livres**Conservation et restauration
 Livres**Couvertures
 Livres**Editions pirates
 Livres**Expositions

Livres**Histoire
 Livres**Industrie et commerce
 Livres**Mise en page
 Livres**Ornementation
 Machines à écrire
 Machines de bureau = voir
 Matériel bureautique
 Manuscrits
 Marbrure (reliure)
 Marques d'imprimeurs = voir
 Marques typographiques
 Marques typographiques
 Matériel bureautique
 Mécanisation
 Microfilms
 Miniature
 Mise en page artistique
 Mise en pages
 Mode
 Modes d'emploi
 Monotype
 Moulins à papier
 Musique**Edition
 Offset
 Ornements typographiques
 Orthographe
 Papeterie
 Papeteries (usines)
 Papier
 Papier à la main
 Papier marbré
 Papier**Conservation et
 restauration
 Papier**Essais
 Papier**Industrie et commerce
 Papier**Pressage
 Papier**Séchage
 Papier**Technique
 Papier**Terminologie
 Papier, travailleurs
 du**Déontologie**France
 Papyrus
 Parchemin
 Pâte à papier
 Patentes = voir Taxe
 professionnelle
 Photocomposition
 Photocopie
 Photographie**Développement et révélateurs
 Photographie**France**Histoire**19^e siècle
 Photographie kirlianienne
 Photogravure
 Photolithographie
 Phototypie
 Pigments
 Plaques offset = voir Clichés (arts graphiques)
 Plastifiants
 Plomb**Alliages
 Ponctuation
 Porosité
 Portraits
 PostScript (langage de programmation)
 Presse
 Presse clandestine
 Presse et politique
 Presse féminine française
 Presse régionale
 Presse satirique
 Presse scientifique
 Presses à bras
 Presses à imprimer
 Presses mécaniques
 Presses privées
 Privilèges
 Procédés photomécaniques
 Produits chimiques photographiques
 Propriété industrielle
 Propriété intellectuelle
 Publication assistée par ordinateur
 Publications éphémères
 Publicité
 Publicité dans les journaux
 Reliure
 Reliure d'art
 Reliure gaufrée
 Reliure**Appareils et matériel
 Reliure**Collectionneurs et collections
 Reliure**Technique
 Reprographie
 Reprographie**Appareils et matériel
 Sérigraphie
 Signes et symboles
 Similigravure
 Solvants
 Stéréotypie
 Syndicats**Imprimerie

Taxe professionnelle
Technique du livre
Thermographie
Traitement de texte**Codes
typographiques
Traitement des images = voir
Images, traitement des
Vernis
Vignettes typographiques
Xérographie
Zincographie

Annexe n°4 :
Termes spécifiques maintenus en indexation libre (610)

Bitume de Judée
Civilité (écriture)
Corbie (écriture)
Correcteurs
Crayon lithographique
Encre lithographique
Gillotage
Graveurs de poinçons
Gravure de poinçons
Impression informatisée
Impression tabellaire
Imprimabilité
Intertype
Lettres de forme
Lettrines
Likto-typographie
Lithotype (presse)
Lumitype
Lumitype-Photon
Massicot
Mesures typographiques
Papier autographique
Papier couché
Parisolith (presse)
Photocollographie
Photoglyptographie
Pierre lithographique
Plastisol
Polytypage
Préincunables de Harlem
Presse en blanc
Presses encolleuses
Procédés de reproduction
Protes
Rotaprint (presse)
Rotocalcographie
Rotofoto
Rotogravure
Rototype
Stanhope (presse à imprimer)
Tissiérographie
Typographie musicale
Vandyck (procédé)
Typote

Annexe n°5 :
Liste des notices d'autorité
en rapport avec l'histoire et les techniques de l'imprimerie

Autorité	n° de notice
Audin, Marius	1371
Caractères d'imprimerie	1277
Codes typographiques	1420
Composition (industries graphiques)	1373
Dépôt électrolytique	2134
Imprimerie**Histoire	1663
Imprimerie**Spécimens	1450
Imprimerie**Technique	1349
Imprimeurs	1384
Linotype	1417
Lithographie	1394
Livres**Mise en page	83
Lumitype-Photon	1622
Marques typographiques	1472
Monotype	1418
Offset	1383
Technique du livre	1385